

LES PERSONNES SANS DOMICILE À BREST

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE NUIT DE LA SOLIDARITÉ BRETOISE



Novembre 2022 OBSERVATOIRE | Note d'analyse



28 personnes
sans domicile rencontrées
à Brest la nuit du
20 au 21 janvier 2022



66 personnes
sans domicile rencontrées lors
de l'enquête indirecte

.....



194 personnes
mises à l'abri en structure
d'hébergement d'urgence
la nuit du 20 janvier



222 personnes
hébergées par le réseau
des associations
brestoises ce soir-là

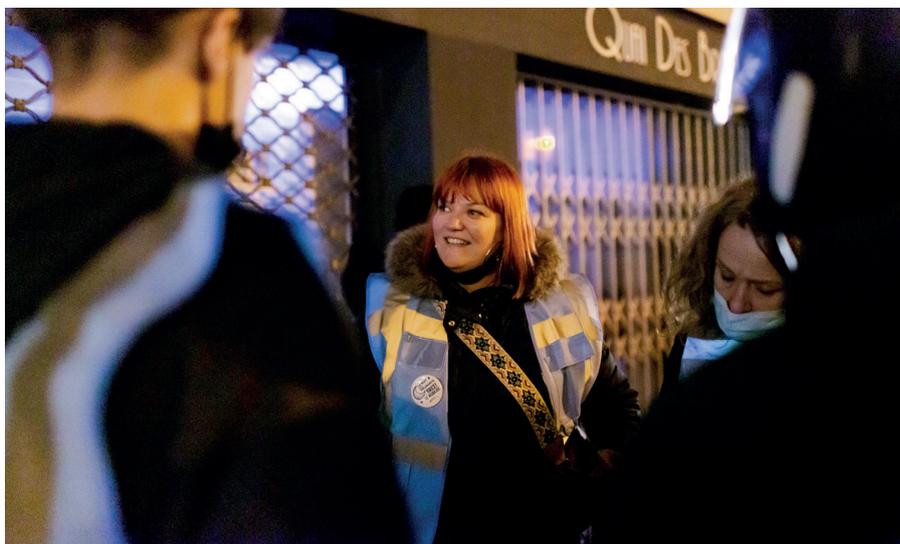
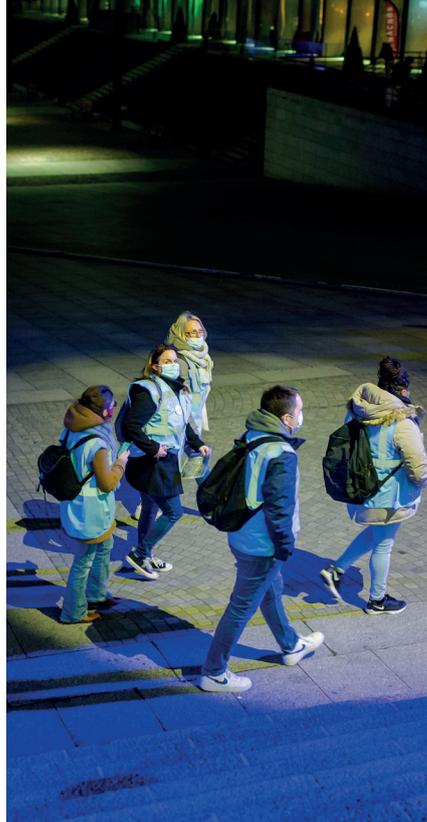
Le 20 janvier 2022, le CCAS de Brest a conduit la Nuit de la solidarité, une démarche de décompte des personnes sans-abris. Cette opération, impulsée par la Dihal à l'échelle nationale a été suivie par dix-sept autres collectivités, dont la ville de Quimper. Elle vise à mieux appréhender le public des sans-abris sur un territoire donné, et à proposer des préconisations plus adaptées aux besoins et aux profils, parfois fluctuants et évolutifs, de cette population. À Brest, ce travail d'observation sociale s'est déroulé via différents canaux :

- Un décompte le soir du 20 janvier 2022 par des équipes bénévoles suivant des circuits urbains délimités au préalable.
- Une collecte de données sur les personnes accueillies en hébergement d'urgence le soir du 20 janvier 2022 via la remontée de données transmises par le Service intégré d'accueil et d'orientation du Finistère (SIAO 29) et sur les personnes en hébergement citoyen via la remontée des associations locales (ADJIM, Digemer, SOLAMI, le CLAJ).
- Une enquête complémentaire au sein de quatre accueils de jour brestoises auprès des personnes identifiées comme étant sans domicile par les bénévoles et professionnels.

LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ, QU'EST CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'une démarche qui vise à établir une photographie à un instant T, une nuit donnée, du nombre de personnes en situation de rue sur un territoire donné, mais aussi à mieux identifier leurs profils et besoins via la passation d'un questionnaire. Chaque personne rencontrée peut répondre anonymement et sur la base du volontariat à ce questionnaire. L'objectif est d'améliorer la connaissance des publics en grande exclusion pour adapter les réponses qui leurs sont proposées. De nombreuses métropoles étrangères pratiquent déjà cette démarche depuis plusieurs années, comme New York, Bruxelles, Athènes ou Sydney. Dans chaque cas, elle permet d'accompagner le développement de politiques publiques en faveur de l'hébergement et du logement, et notamment d'alimenter la mise en œuvre du « housing first » [Logement d'abord].

Pour la première fois en 2018, la ville de Paris a initié un décompte similaire. Depuis, d'autres villes françaises comme Metz, Rennes, Grenoble, Montpellier, Toulouse, ou Strasbourg ont suivi le mouvement. En 2022, ce sont 17 collectivités qui ont participé à la nuit du 20 janvier dernier, dont la ville de Brest, ainsi que dix villes du Grand Paris.



Contexte et objectifs

Un phénomène difficile à mesurer localement

Depuis plusieurs dizaines d'années le sans abrisisme s'est imposé comme un phénomène très visible dans les grandes aires urbaines, et plus particulièrement dans leurs centralités. Au niveau national, les estimations de la Fondation Abbé Pierre chiffrent à 300 000 le nombre de personnes sans domicile (à la rue, en hébergement d'urgence ou dans des bidonvilles)¹. Ces constats font face à un écueil : le manque de statistiques localisées, en particulier dans les grandes métropoles où l'on sait que le phénomène se concentre, d'où l'intérêt d'une démarche telle que la nuit de la solidarité.

Des éléments de connaissance fournis par les enquêtes nationales

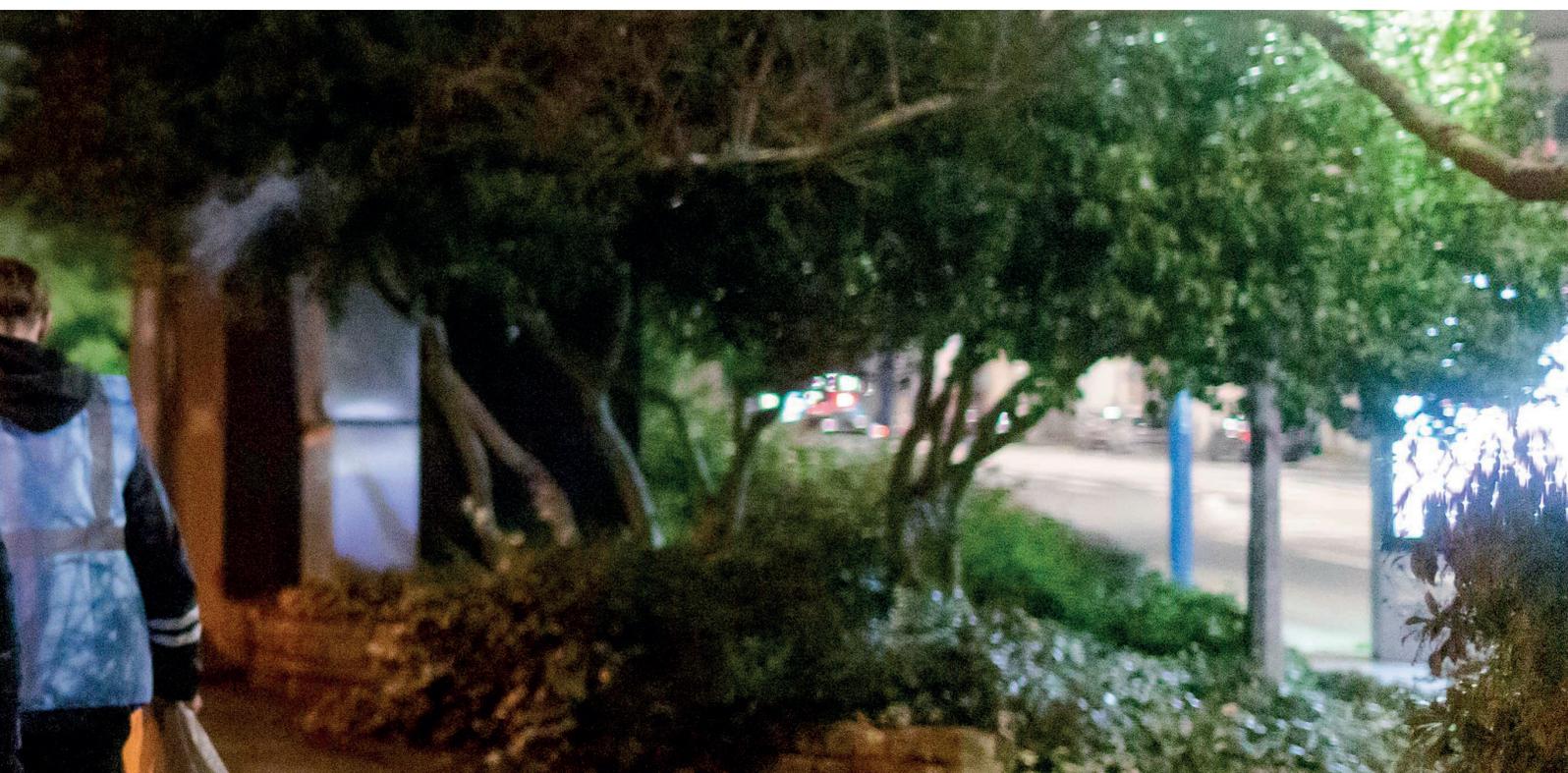
Jusqu'en 2018, la connaissance statistique des profils des personnes sans domicile se limitait à une enquête statistique nationale de l'Insee : l'enquête « sans domicile » réalisée en 2001 puis 2012. Les résultats étaient les suivants : 90 000 personnes recensées en 2001, plus de 140 000 en 2012, parmi lesquelles des individus à la rue (sans abris), d'autres en hébergement d'urgence, en logement accompagné, en CADA, etc.

1. Estimation établie en décembre 2021.
Source : 27^e rapport sur le mal logement

À cette enquête nationale s'adjoignent les données recueillies chaque année lors du recensement de la population réalisé par l'Insee. En 2016, le nombre total de personnes sans-abri recensées dans ce cadre s'élevait à 27 000 personnes en France (hors Mayotte et COM), un résultat entouré d'une marge d'incertitude importante, puisqu'en pratique les communes ont deux jours pour faire ce recensement et ce comptage dépend fortement des moyens dont elles disposent sur cette opération.

Les données fournies par l'ensemble de ces enquêtes permettent d'estimer le nombre de personnes sans domicile à un instant T, elles ne permettent pas de connaître le nombre de personnes qui ont connu un jour une situation d'absence de logement. Une autre façon de saisir l'importance du phénomène peut donc être de raisonner en flux, en tentant non pas de savoir combien de personnes sont un soir concernées, mais combien l'ont été au cours de leur vie. Là encore, les chiffres existants ont été produits par l'Insee, ils commencent à dater. En 2006 l'institut estimait que 2,5 millions de personnes avaient un jour été privées de logement personnel (78 % d'entre elles avaient été hébergées chez un tiers, 14 % dans un service d'hébergement et 11 % dans un lieu non prévu pour l'habitation). En 2013, les données concernaient deux fois plus de personnes : 5,3 millions auraient été un jour privées de domicile personnel, soit près de 10 % de la population française.

Au niveau national, les estimations de la Fondation Abbé Pierre chiffrent à 300 000 le nombre de personnes sans domicile.



Méthode : une proposition adaptée au territoire brestois

Des constats initiaux rapportés par les acteurs de terrain

À Brest, comme dans les agglomérations de taille similaire, la réalité du phénomène de sans-abrisme s'incarne de façon singulière. Au moment de l'initiation de la démarche, les acteurs de terrain ont notamment insisté sur deux constats propres au territoire :

- Un faible nombre de personnes sans-abri présentes sur l'espace public la nuit, et en particulier pendant la période hivernale.
- Davantage de personnes hébergées en squats ou chez des tiers, dont la situation est peu connue des services d'aide.

Le choix de cibler une population large

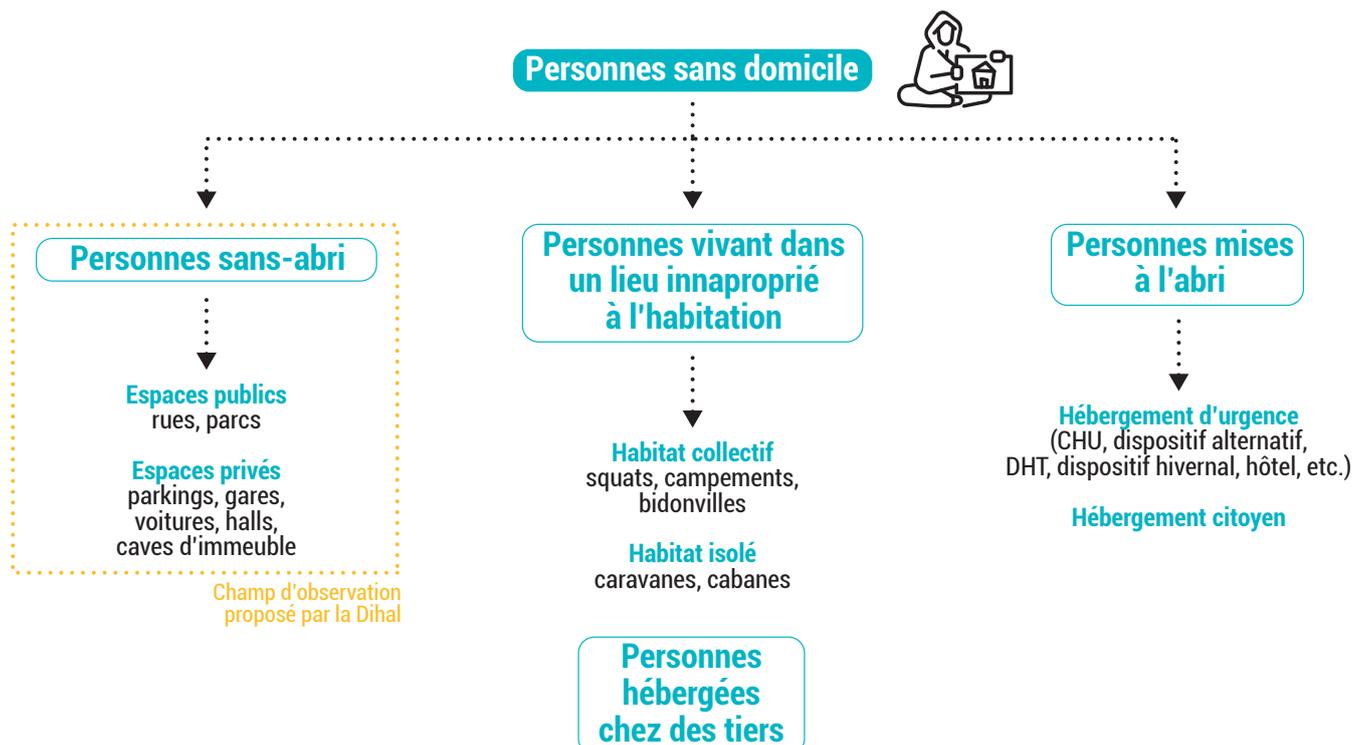
Partant de ces constats, le choix a été fait de retenir une cible de population large :

- en allant au-delà du champ d'observation stricte proposé par la Dihal qui ne prend en compte que les personnes sans-abri (c'est-à-dire celles qui passent la nuit dans un lieu non prévu pour l'habitation, essentiellement la rue et l'espace public)
- et en s'intéressant plus largement aux personnes sans domicile parmi lesquelles on retrouve les personnes sans-abri mais aussi celles hébergées par les structures d'hébergement ou par des tiers.

La définition du champ d'observation ainsi retenue a permis de recouvrir les différentes catégories de personnes privées de domicile personnel (cf. schéma ci-dessous).

La typologie ci-contre a été construite à partir de la typologie de l'exclusion liée au logement proposée par la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans abri (FEANTSA), appelée grille ETHOS (European Typology on Homelessness and housing exclusion). Lancée début 2005 elle sert de cadre pour des débats, des initiatives de collecte de données, des recherches, ainsi que l'élaboration de politiques de lutte contre l'exclusion liée au logement. Elle a été élaborée à partir d'analyses approfondies des définitions nationales actuelles et des réalités auxquelles sont confrontées les associations au quotidien.

Cette approche confirme que l'exclusion liée au logement est un processus (et non pas un phénomène statique) qui concerne beaucoup de ménages à différents moments de leur vie. Surtout, elle permet d'appréhender la diversité des situations : certaines personnes dorment dans la rue, d'autres sont mises à l'abri provisoirement dans un hébergement, d'autres encore sont ponctuellement hébergées chez un tiers, etc.



Doubler l'enquête directe d'une enquête indirecte

Afin d'étendre le champ d'observation et de recueillir des données complémentaires sur les personnes sans domicile qui n'auraient pas été dénombrées le soir du recensement, la méthode a donc consisté à doubler l'enquête « directe », le soir du 20 janvier, d'une « enquête indirecte » auprès des partenaires du CCAS travaillant au contact de sans domicile brestois. Elle a consisté à la fois en une collecte de données et à la passation du questionnaire.

Une collecte de données supplémentaires auprès :

- Du SIAO 29 concernant les personnes mises à l'abri en hébergement d'urgence le soir du 20 janvier.
- Des associations gestionnaires d'hébergements citoyens (ADJIM, Digemer, CLAJ, Solami) concernant les personnes hébergées par leur réseau d'hébergeurs le soir du 20 janvier : nombre de personnes et profils (sexe, âge, type de ménage, durée d'hébergement).

La passation d'un questionnaire auprès des personnes identifiées comme sans domicile par les partenaires

Cette enquête s'est déroulée dans quatre accueils de jour : le point Kerros, Le Phare, La Halte et Entraide et Amitiés. Elle a également été conduite auprès des personnes hébergées au sein des « Lits Haltes Soins santé » gérés par l'association Coallia et une permanence était par ailleurs assurée le 19 janvier à la mairie de l'Europe pour les personnes qui souhaitaient venir s'y faire recenser.

L'opération s'est déroulée sur quatre jours : les mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21 et lundi 24 janvier, afin de tenir compte des horaires d'ouverture de ces différents lieux d'accueil.

La passation du questionnaire a été faite par les travailleurs sociaux et bénévoles des structures, qui avaient été préalablement formés à son remplissage. La consigne leur avait été donnée de ne faire remplir le questionnaire qu'aux personnes dont ils connaissaient les situations et qu'ils identifiaient comme sans domicile.

La délimitation géographique des secteurs d'enquête le soir du 20 janvier

Quatorze parcours ont été délimités au préalable dont deux parcours « mobiles » : l'un suivait le parcours des maraudes de la Croix-Rouge, l'autre était chargé d'investiguer uniquement les parcs et jardins.

Le travail de délimitation géographique de ces parcours a été co-construit avec l'ensemble des acteurs travaillant auprès des personnes sans domicile, en particulier

les associations assurant les maraudes, mais aussi l'ensemble des services de proximité (médiateurs urbains, agents de proximité de BMH, employés des espaces verts, gestionnaires de parkings, agents de proximité des mairies de quartier) afin de s'assurer d'enquêter des secteurs où les personnes sans domicile sont présentes la nuit.

Le soir du 20 janvier, 68 personnes étaient mobilisées pour parcourir à pied ces quatorze secteurs :

- 22 agents
- 21 bénévoles ou professionnels du secteur associatif
- 20 citoyens
- 5 élus

Tous avaient été préalablement formés au remplissage du questionnaire et à la façon d'aborder les personnes et à la conduite de l'entretien avec elles.



Enquête directe
Nuit de la solidarité
Le soir du 20 janvier 2022

Questionnaire enquête directe

28 questionnaires conformes collectés



Enquête indirecte

Passation du questionnaire

Accueil de jour
Passation du questionnaire auprès des personnes identifiées comme sans domicile

Mairie de l'Europe
Permanence

LHSS
Passation du questionnaire

66 questionnaires conformes collectés

Collecte de données

SIAO 29
Extraction des données sur les personnes mises à l'abri en hébergement d'urgence le soir du 20 janvier

Hébergement citoyen
Récolte des données sur le nombre de personnes hébergées par les associations du territoire brestois le soir du 20 janvier

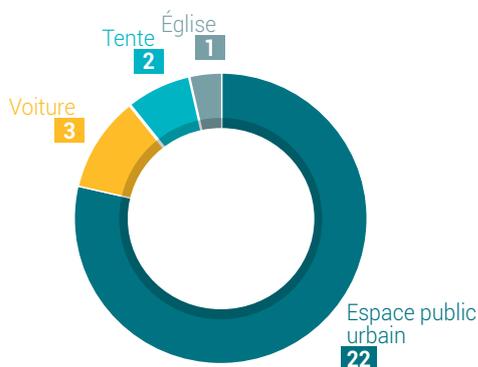
Résultats de l'enquête directe et indirecte

ENQUÊTE DIRECTE

28 personnes

décomptées la nuit du 20 janvier 2022

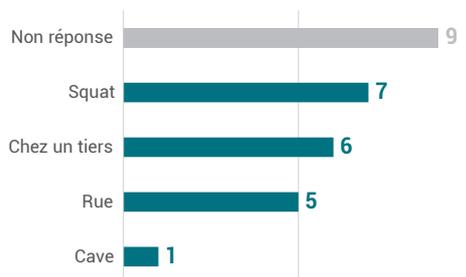
Répartition des enquêté·e·s selon le lieu où ils·elles ont été observé·e·s



Lieux de rencontre

- Trois personnes ont été observées dormant dans leur voiture.
- Deux personnes se trouvaient dans une tente dans deux des parcs publics enquêtés.
- Une personne a été rencontrée sur le parvis d'une église.
- La grande majorité des personnes décomptées ont été rencontrées dans l'espace public urbain (21 personnes dans la rue et une personne dans un abribus).

Où pensez-vous dormir ce soir ?

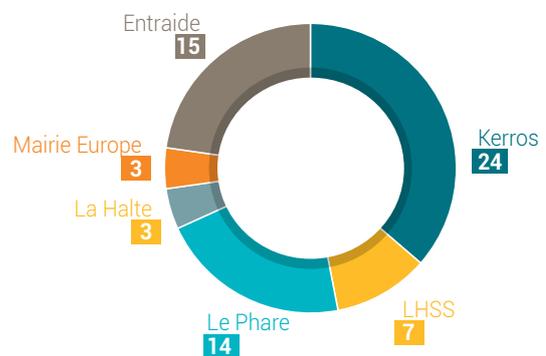


ENQUÊTE INDIRECTE

66 personnes

ont répondu au questionnaire "indirect" du 19 au 24 janvier

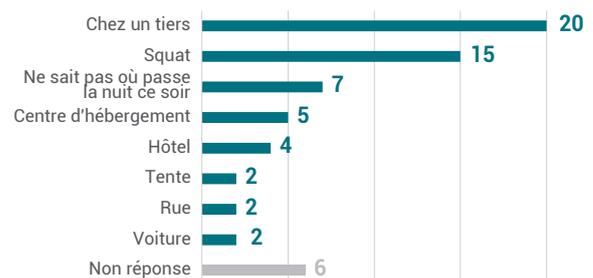
Répartition des personnes rencontrées selon le lieu de collecte



Lieux de rencontre

- Le point Kerros est le lieu d'accueil qui a rencontré le plus de personnes (23)
- Suivi d'Entraide et Amitiés (15)

Où pensez-vous dormir ce soir ?



Squat et hébergement chez un tiers en tête des lieux de sommeil envisagés

Les lieux de sommeil envisagés pour passer la nuit sont caractéristiques des particularités du territoire brestois relevées par les acteurs selon lesquels à Brest, une part importante des personnes sans domicile trouve à se mettre à l'abri en squat ou chez un tiers. Dans le cadre de l'enquête directe, sept individus sur dix-neuf répondants ont déclaré qu'ils allaient dormir en squat et six chez des tiers. Dans le cadre de l'enquête indirecte 20 personnes déclarent dormir chez des tiers et 15 en squat sur 66 répondant·e·s, soit plus de la moitié qui privilégie l'un ou l'autre de ces lieux de sommeil.

Les personnes qui dorment chez des tiers disent le plus souvent être hébergées chez des amis, davantage que chez des membres de leur famille. Une donnée qui suggère des ruptures familiales plus fréquentes chez les personnes sans domicile. Interrogées sur la durée de leur hébergement par un tiers, les situations sont très variables d'une personne à l'autre : si certaines sont hébergées pendant un temps long jusqu'à ce que leur situation s'améliore, d'autres y ont recours de façon plus ponctuelle (moins de trois mois).

Focus : L'hébergement chez un tiers, une situation relativement invisible aux yeux de la statistique et de l'action publique

L'hébergement chez un tiers s'entend ici comme la situation dans laquelle une personne se trouve contrainte de faire appel aux solidarités amicales ou familiales pour bénéficier temporairement d'une solution de logement.

Situées dans un entre-deux, entre la population des sans-abris et le public des hébergés en structure collective, les personnes hébergées chez des tiers sont relativement « invisibles » aux yeux de la statistique et de l'action publique en général. Contrairement aux personnes à la rue ou aux personnes en squats, elles ne sont pas visibles sur un lieu donné, mais s'expriment de façon diffuse dans l'espace privé. Elles sont d'autant plus difficiles à identifier qu'elles peuvent être dissimulées, par honte, mais aussi à la demande de l'hébergeur lorsque celui-ci craint que son hospitalité ait des conséquences sur la stabilité de son logement. Il s'agit pourtant indubitablement d'un sujet majeur, puisque cela concernerait près de 643 000 personnes à l'échelle nationale d'après des estimations réalisées en 2017 par la Fondation Abbé Pierre*.

Ces situations recouvrent néanmoins des réalités très diverses : il peut s'agir d'une

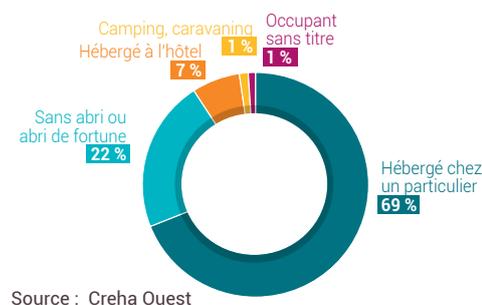
personne exilée s'installant chez l'un des membres de sa famille à son arrivée sur le territoire, d'une personne récemment expulsée qui, en dernier recours, fait appel à son réseau amical pour ne pas dormir dehors, d'un jeune exilé hébergé par un réseau citoyen, d'un étudiant qui ne parvient pas à trouver de logement adéquat en arrivant à Brest et trouve à se loger ponctuellement chez des connaissances, etc. La durée d'hébergement peut également varier sensiblement : de quelques jours à plusieurs mois.

Afin de mieux appréhender l'étendue de ce phénomène localement, il est possible de mobiliser les données statistiques liées à l'enregistrement des demandes de logement social et d'hébergement d'insertion (cf. graphiques ci-contre). Au 1^{er} janvier 2021, le Creha recensait 393 ménages demandeurs d'un logement social

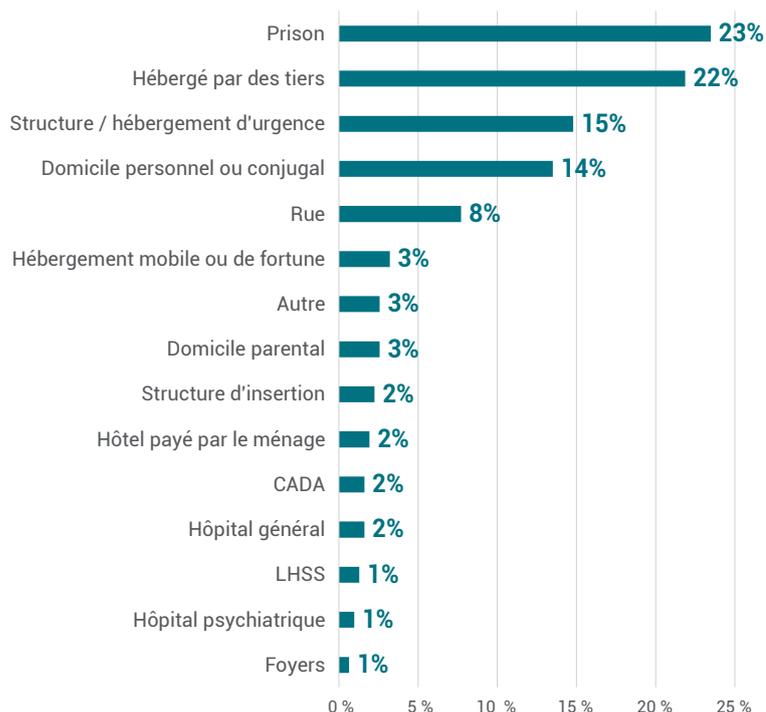
« dépourvus de logement » à Brest. Parmi ces 393 ménages, 275 déclaraient être hébergés chez un particulier, soit près de 70 % des demandeurs privés de domicile personnel.

En 2020, le SIAO 29 comptait 311 ménages demandeurs d'un logement d'insertion, 68 d'entre eux étaient hébergés par des tiers au moment de leur demande, soit près de 22 % de l'ensemble. Ces données confirment l'importance du phénomène à l'échelle locale.

Répartition des 393 ménages demandeurs d'un logement social dépourvus de logement selon leur statut d'occupation au 1^{er} janvier 2021 à Brest

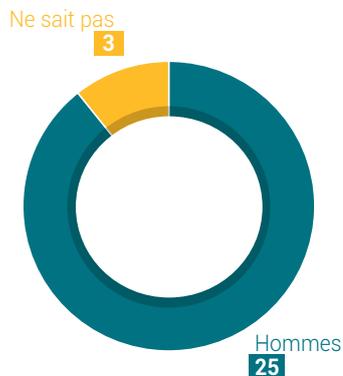


Répartition des 311 ménages demandeurs d'un hébergement d'insertion selon leur situation résidentielle au moment de la demande



Éléments sur les profils

ENQUÊTE DIRECTE



Aucune femme sans domicile rencontrée le soir du 20 janvier, ni aucun enfant

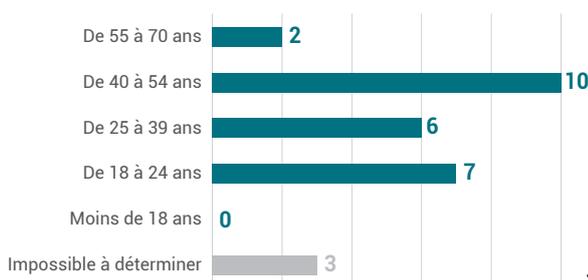
Les vingt-cinq personnes qui ont été directement rencontrées par les bénévoles et avec lesquelles ils ont pu s'entretenir étaient toutes des hommes. Trois personnes ont été observées dormant dans leur voiture et leur sexe n'a pas pu être déterminé.

Cette surreprésentation masculine concorde avec les constats faits à l'échelle nationale. D'après les données de l'enquête menée par l'Insee en 2012, si près de deux sans domicile sur cinq sont des femmes, la grande majorité est hébergée en structure d'hébergement (le taux de femmes sans-abris ne s'élève quant à lui qu'à 5%)*. À Paris lors de la Nuit de la solidarité 2021, ce sont 13 % de femmes qui ont été rencontrées dans l'espace public, dont 27 % étaient en couple et 9 % en famille.

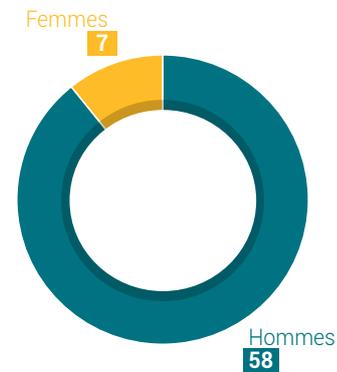
Seuls 4 individus parmi les 28 ont été observés en groupe, les autres étaient tous seuls.

* Source : L'hébergement des sans domicile, Insee n°1455, Juillet 2013

Âge des personnes rencontrées



ENQUÊTE INDIRECTE



7 femmes pour 58 hommes recensés dans le cadre de l'enquête indirecte

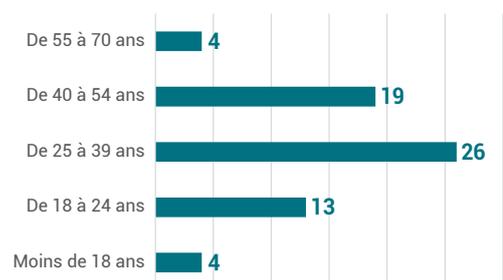
Dans le cadre de l'enquête indirecte, quatre personnes rencontrées sur cinq étaient des hommes. 7 femmes ont été décomptées, confirmant à nouveau la prépondérance masculine parmi la population sans domicile.

Deux d'entre elles ont déclaré avoir des enfants, et vivre seules avec eux.

Essentiellement des personnes seules

92% des répondant-e-s à l'enquête indirecte sont des personnes seules. Une configuration qui souligne leur isolement fort.

Âge des personnes rencontrées



Une personnes rencontrée sur quatre est âgée de moins de **25 ans** dans les deux enquêtes

Une part non négligeable de jeunes

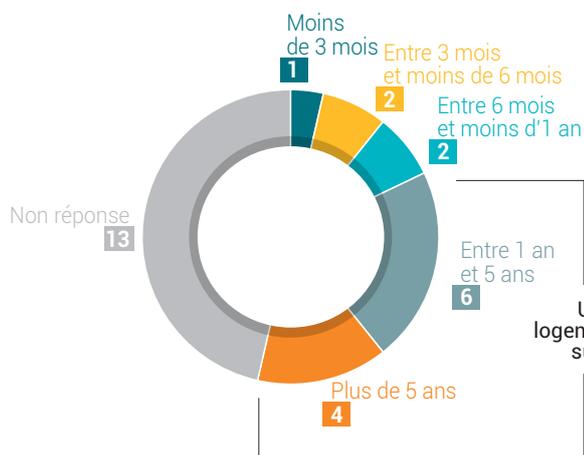
Aussi bien dans l'enquête directe qu'indirecte, une personne rencontrée sur quatre est âgée de moins de 25 ans, ce qui suggère la présence importante de jeunes parmi la population des sans domicile brestois.

Malgré cela, la tranche d'âge la plus représentée parmi les répondants de l'enquête directe est celle des 40-54 ans. Parmi les personnes rencontrées en accueils de jour, en revanche, c'est la tranche des 25-39 ans qui est la plus représentée. Ce qui suggère une présence plus nombreuses de personnes « plus âgées » dans l'espace public.

Durée de l'absence de logement

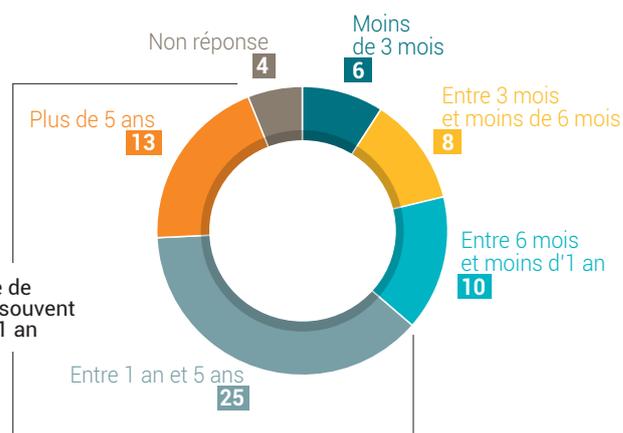
ENQUÊTE DIRECTE

Depuis combien de temps êtes-vous sans logement personnel ?



ENQUÊTE INDIRECTE

Depuis combien de temps êtes-vous sans logement personnel ?



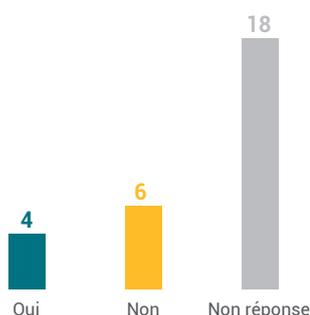
Une absence de logement le plus souvent durable...

Parmi les quinze répondants de l'enquête directe à la question « Depuis quand êtes-vous sans logement personnel ? », dix d'entre eux ont déclaré ne plus disposer de logement personnel depuis plus d'un an, dont quatre depuis cinq années ou plus.

De la même manière, dans l'enquête indirecte ce sont 38 personnes (soit près de deux répondant-e-s sur trois) qui indiquent être sans logement depuis plus d'un an, dont 13 depuis plus de 5 ans. A contrario, seules 4 personnes disent être sans logement personnel depuis moins de trois mois.

Les personnes rencontrées sont donc pour la plupart dans des situations d'absence de logement durables et non transitoires.

Est-ce la première fois que vous êtes sans logement personnel ?



Est-ce la première fois que vous êtes sans logement personnel ?



... et persistante pour les répondants de l'enquête indirecte

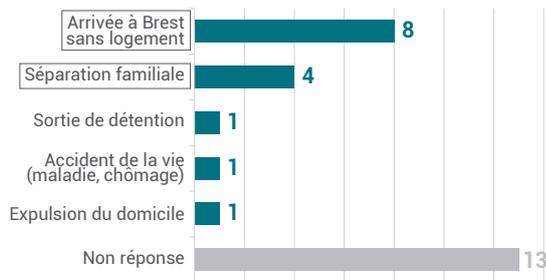
La majorité d'entre eux indiquent par ailleurs que c'est la première fois qu'ils se retrouvent sans logement (39 personnes sur 65), témoignant d'une constance de leur situation. Alors qu'à l'inverse, on peut faire l'hypothèse d'allers retours entre situation de logement et absence de logement pour ceux déclarant que ce n'est pas la première fois (qui sont plus nombreux parmi les répondants de l'enquête directe).

On observe par ailleurs que la durée d'errance résidentielle augmente avec l'âge lorsqu'on croise les deux variables. Les personnes qui déclarent être sans logement depuis plus de cinq ans sont majoritairement âgées de plus de 40 ans.

Motifs de l'absence de logement

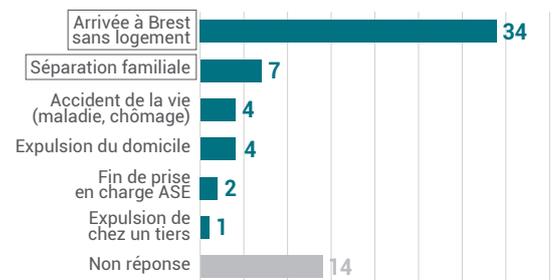
ENQUÊTE DIRECTE

Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous retrouvé pour la première fois sans logement personnel ?



ENQUÊTE INDIRECTE

Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous retrouvé pour la première fois sans logement personnel ?



L'arrivée à Brest sans logement comme premier motif de situation de rue

Interrogé·e·s sur les raisons de leur absence de logement, la majorité des répondant·e·s de l'enquête directe aussi bien qu'indirecte indique être arrivée à Brest sans logement, signe que la précarité de leur situation était antérieure à leur arrivée sur le territoire. C'est aussi ce motif qui arrive en tête dans les résultats des précédentes nuits de la solidarité parisiennes.

La seconde raison invoquée pour expliquer la situation d'absence de logement concerne les séparations familiales. Une donnée qui rejoint là encore les constats de plusieurs travaux qui montrent que les ruptures familiales constituent une rupture biographique déterminante dans les parcours. Par exemple, près d'un quart des personnes sans domicile nées en France identifiées dans le cadre de l'enquête « sans domicile » réalisée en 2012 par l'Insee étaient d'anciens enfants placés en famille d'accueil ou en foyer.

Toutefois la diversité des réponses recueillies via la question ouverte posée aux enquêté·e·s permet de mettre en lumière plusieurs autres motifs d'absence de logement qui ne figuraient pas parmi les items proposés, et en particulier la situation des personnes sans papiers. Elles sont au moins trois à mentionner leur statut administratif comme la cause de leur situation.

Exemple de réponses à la question ouverte sur les raisons de l'absence de logement

« Sans papier »

« A quitté le logement lui-même avant expulsion »

« Arrivé de Mayotte »

« Situation irrégulière »

« Conflit avec les parents »

« Choix personnel »

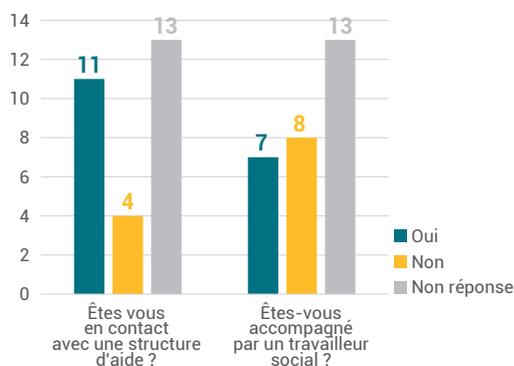
« Endettement et pas trouvé de travail après formation »

« Exil »

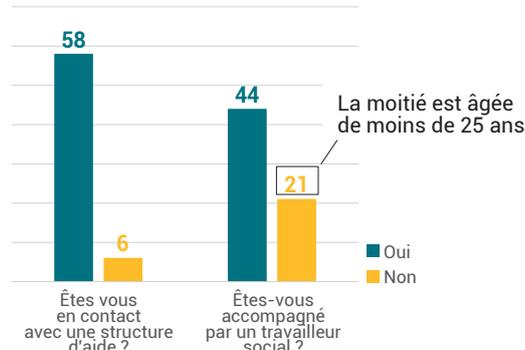
« Fin de contrat dans la marine »

Recours aux aides

ENQUÊTE DIRECTE



ENQUÊTE INDIRECTE



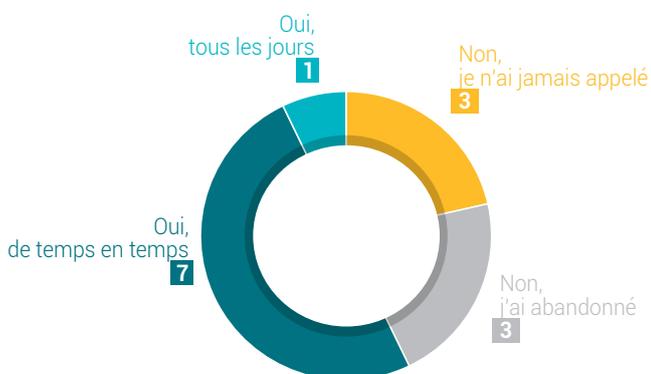
Un recours aux aides variable

Parmi les personnes rencontrées, une large majorité indique être en contact avec au moins une structure d'aide : 90 % des répondant-e-s de l'enquête indirecte, 11 répondants sur 15 dans l'enquête directe. Parmi les structures les plus citées on trouve le CCAS, les maraudes de la Croix-Rouge, le Phare, le point Kerros, entraide et Amitiés et Emergence.

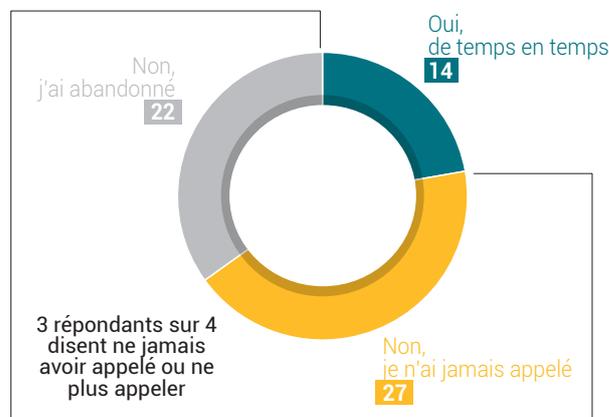
En revanche, les répondants de l'enquête directe sont plus nombreux à déclarer n'être suivis par aucun travailleur social.

Les jeunes de moins de 25 ans sont la tranche d'âge parmi laquelle on trouve le plus de personnes qui ne sont pas accompagnées et ils constituent la moitié des personnes non suivies recensées dans l'enquête indirecte.

Appelez-vous le 115 ? (14 répondant-e-s)



Appelez-vous le 115 ? (63 répondant-e-s)



Appels au 115 : entre non-recours désabusé et tentatives réitérées

Les répondants de l'enquête directe sont plus nombreux à déclarer appeler le 115 de temps en temps ou tous les jours. A contrario, les résultats de l'enquête indirecte montrent que plus de trois personnes interrogées sur quatre disent ne jamais avoir appelé ou avoir arrêté d'appeler le 115. Les principales raisons évoquées justifiant ce non-recours sont :

- Le fait de n'avoir jamais de solutions ou des propositions d'hébergement trop éphémères (9 personnes)
- L'absence de papiers (7 personnes)
- Le fait de ne pas connaître (3 personnes)
- L'anticipation ou l'expérience passée de mauvaises conditions d'hébergement (2 personnes) : « Mal fréquenté », « J'ai eu peur de me faire voler mes affaires ».
- Les 6 personnes qui n'ont pas ou plus recours au 115 dans l'enquête directe évoquent des motifs assez similaires :
 - Une personne évoque le fait qu'il n'y a pas de places
 - Une autre le fait que le 115 est injoignable
 - Une autre le fait qu'elle est radiée
 - Et enfin une dernière personne évoque le recours systématique à des tiers pour se mettre à l'abri

Besoins évoqués

ENQUÊTE DIRECTE

Seules **13 personnes** ont répondu aux questions relatives à leurs besoins. 3 ont indiqué n'avoir besoin de rien et 10 ont fait part d'au moins un souhait ou une demande.

Réponses spontanées à la question ouverte

« Un endroit pour stocker ses affaires »

« Accéder à Internet »

« Se soigner »

« Un hébergement »

« Des papiers, un logement et un travail »

« Manque de structures anglophones »

« Se dit grillé au 115, car a mal parlé au téléphone aux écoutants, il les a insulté et regretté »

« Manque de structures d'hébergement »

« Passage en commission pour un hébergement après la sortie de détention, sans nouvelles depuis »

Un faible taux de réponse

Parmi les vingt-huit personnes recensées, seules treize ont répondu aux questions relatives à leurs besoins.

Trois d'entre elles ont indiqué n'avoir besoin de rien.

Dix ont fait part d'au moins un souhait ou une demande. Outre le besoin fondamental de logement ou d'hébergement exprimé par quatre d'entre elles, deux personnes ont indiqué avoir besoin d'accéder à internet et de ne pas y parvenir, deux autres ont fait part de leur besoin de stocker leurs affaires personnelles et une a dit avoir besoin de se soigner.

ENQUÊTE INDIRECTE

De quelles aides avez-vous besoin ? (40 répondant-e-s)



Réponses spontanées à la question ouverte



« Un bateau pour y vivre »

« Un lieu d'injection hygiénique et sécurisé (héroïne) »

« Faire une demande de passeport, mais je n'ai pas d'argent pour payer le timbre »

« Des papiers pour pouvoir travailler et être indépendant »

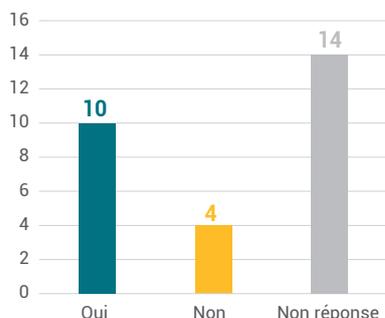
Des besoins exprimés centrés sur la question fondamentale de l'hébergement et du logement

Le besoin de stocker ses affaires est celui qui a été le plus souvent exprimé par les personnes rencontrées (18 personnes), suivi du besoin d'être aidée dans ses démarches et d'accéder à internet (mentionné par 13 personnes). A contrario le besoin de téléphoner ou de recharger sa batterie n'a été évoqué que par 2 personnes.

Dans les réponses spontanées à la question ouverte « Est-ce qu'il y a des choses dont vous avez besoin et dont vous souhaitez nous faire part ? », les répondant-e-s expriment davantage des besoins fondamentaux « avoir un hébergement ou un logement » ou « avoir un travail » (qui n'étaient pas des items proposés dans la question précédente).

ENQUÊTE DIRECTE

Avez-vous une demande de logement social en cours ?

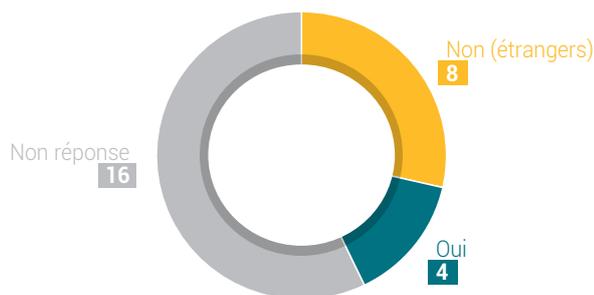


Demande de logement social

Dans l'enquête directe, dix personnes sur quatorze répondants déclarent avoir une demande de logement social en cours. Parmi elles, trois ont indiqué qu'elles habitent à Brest depuis plus de trois ans.

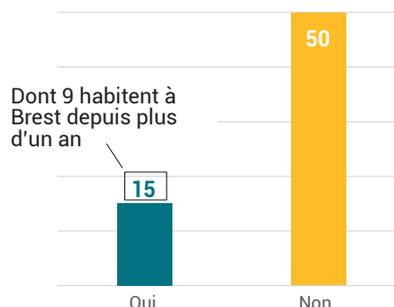
Il s'agit bien là d'une donnée déclarative, qui ne permet pas de connaître l'état réel de leur demande au moment du recensement (à savoir si elle est bien toujours active ou non).

Êtes-vous ressortissant français ?



ENQUÊTE INDIRECTE

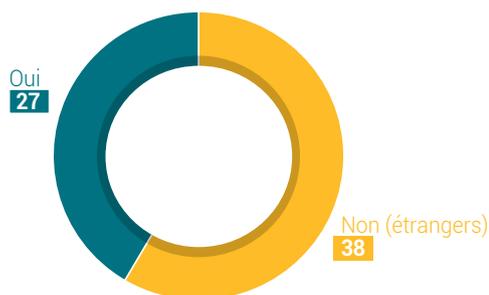
Avez-vous une demande de logement social en cours ?



Demande de logement social

Dans l'enquête indirecte, seuls quinze répondants indiquent avoir une demande de logement social en cours. Parmi elles, neuf ont indiqué qu'elles habitent à Brest depuis plus d'un an.

Êtes-vous ressortissant français ?

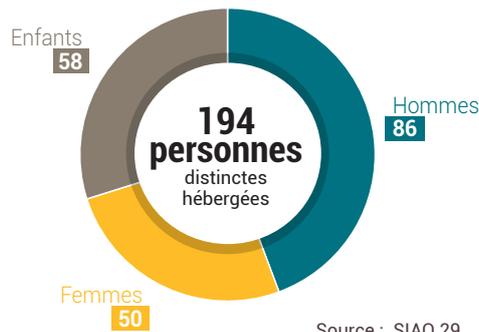


Une majorité de personnes étrangères

La majorité des répondants aussi bien à l'enquête directe qu'indirecte ont déclaré ne pas avoir la nationalité française (8 répondants sur 12 et 38 sur 65). Une donnée qui correspond là encore aux constats nationaux. Parmi les adultes sans domicile identifiés dans l'enquête « sans domicile » de l'Insee en 2012, 47 % sont de nationalité française, 18 % sont des étrangers non francophones, 35 % sont des étrangers francophones. En comparaison avec les données de l'enquête de 2001, la part des étrangers parmi les sans-domicile est passée de 38 % en 2001 à 53 % en 2012. Elle est près de neuf fois plus élevée que dans la population de France métropolitaine.

NB : Cette question relative à la nationalité a été introduite en 2022 dans le questionnaire proposé par la Dihal, elle ne figurait pas jusqu'ici dans le questionnaire parisien (qui sert de référence).

Les personnes mises à l'abri le soir du 20 janvier



58 personnes
à l'hôtel



29 %
des personnes hébergées à l'hôtel
sont des enfants



5,4 jours
C'est la durée de séjour moyennes des
personnes hébergées à l'hôtel (depuis le
dernier renouvellement de leur demande)



134 personnes
en structure d'hébergement d'urgence



31 %
des personnes hébergées en structure
sont des enfants

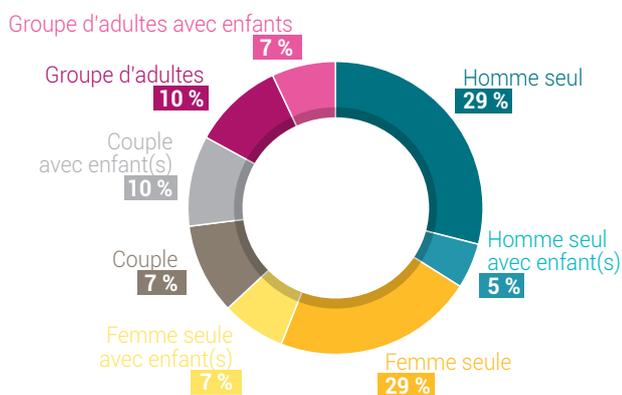


2 mois
C'est la durée de séjour moyennes des
personnes hébergées en structure

Au soir du 20 janvier 2022, les structures d'hébergement d'urgence du territoire métropolitain accueillait 194 personnes différentes, dont 86 hommes, 50 femmes et 58 enfants. Parmi elles, 58 personnes étaient mises à l'abri à l'hôtel et 136 étaient accueillies dans l'une des structures du territoire (hors CHRS urgence).

NB : N'ont été retenues ici que les structures qui n'ouvrent pas nécessairement sur l'accès au logement, qui sont des solutions temporaires, incertaines (avec des durées d'hébergement courtes et qui ne garantissent pas le principe de continuité). Deux types de structures d'hébergement d'urgence ont été délibérément exclues du champ d'observation : les places en CHRS Urgence et celles en ALT Urgence.

Composition familiale (41 ménages distincts hébergés)



Hôtel

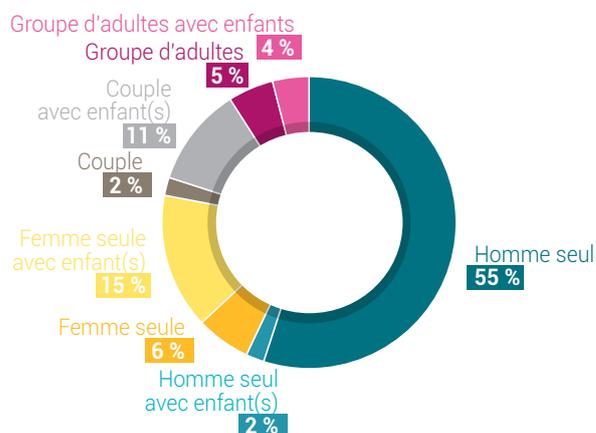
Près d'un tiers des personnes hébergées à l'hôtel sont des enfants

29% des personnes à l'hôtel le soir du 20 janvier étaient des enfants. La durée moyenne de leur séjour s'établit à 5,4 jours. Il s'agit toutefois de la durée calculée à partir du dernier renouvellement de leur demande d'hébergement, qui ne permet pas de connaître la durée réelle passée à l'hôtel, qui peut aller bien au-delà.

Lorsqu'on observe la composition familiale des ménages hébergés, la plupart sont des hommes seuls (29%) et 22% des femmes seules. 10% sont des couples sans enfants et 10% des couples avec enfants. Les ménages les moins représentés sont les hommes seuls avec enfants (5% des ménages).

Il s'agit bien là d'une donnée déclarative, qui ne permet pas de connaître l'état réel de leur demande au moment du recensement (à savoir si elle est bien toujours active ou non).

Composition familiale (95 ménages hébergés distincts)



Structure d'hébergement d'urgence

Plus de la moitié des ménages hébergés en structure sont des hommes seuls

Les hommes seuls sont davantage représentés en structure qu'à l'hôtel. Ils représentent 55% des ménages, contre un tiers à l'hôtel.

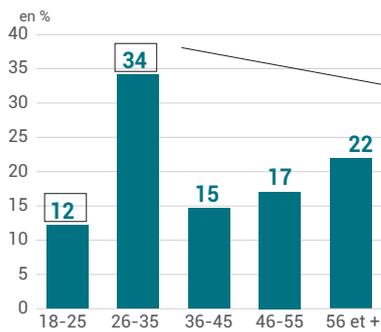
On compte en revanche davantage de femmes seules à l'hôtel qu'en structure d'hébergement d'urgence, et une majorité de femmes avec enfants (15%) en structure.

Cette répartition différenciée s'explique en partie par la nature des structures présentes sur le territoire. Le dispositif Ty Letty accueille par exemple une proportion importantes de femmes avec enfants.



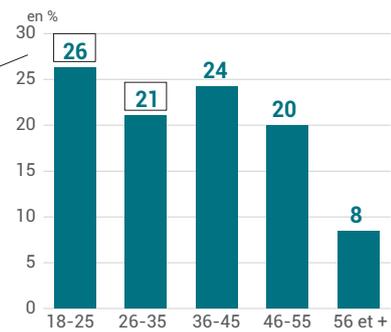
Hôtel

Âge de la personne de référence du ménage
(41 ménages distincts hébergés)



Structure d'hébergement d'urgence

Âge de la personne de référence du ménage
(95 ménages distincts)



Une part importante de ménages jeunes, aussi bien à l'hôtel qu'en structure



37 appels reçus par le 115

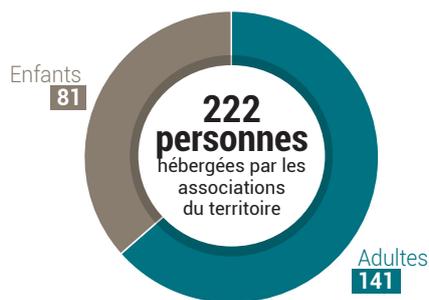
dans la journée du 20 janvier à l'échelle du Département (57 le jeudi suivant)

Profil des quatre premières demandes de mise à l'abri émanant de demandeurs localisés à Brest

Typologie	Âge	Sexe	Lieu où a dormi la personne la veille
Personne seule	41	Homme	Rue
Personne seule	NC	Homme	Rue
Personne seule	35	Homme	Chez un tiers
Personne seule	28	Homme	Chez un tiers

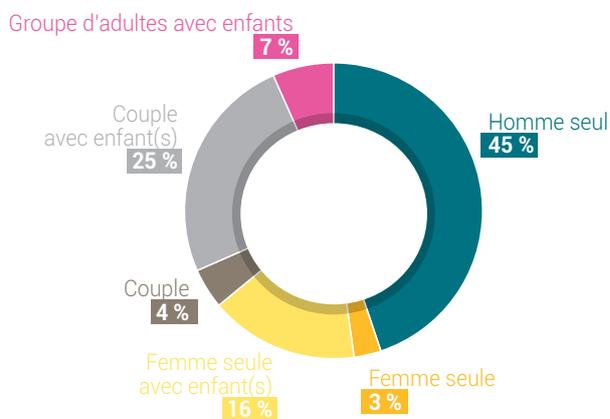


Les personnes hébergées par les associations le soir du 20 janvier

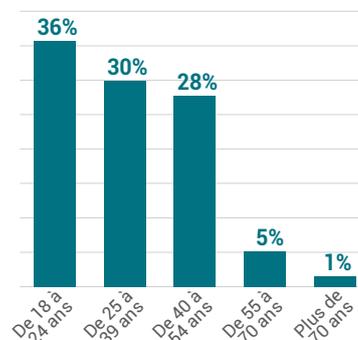


Source : Associations

Composition familiale (136 ménages distincts)



Répartition par âge des 141 adultes hébergés



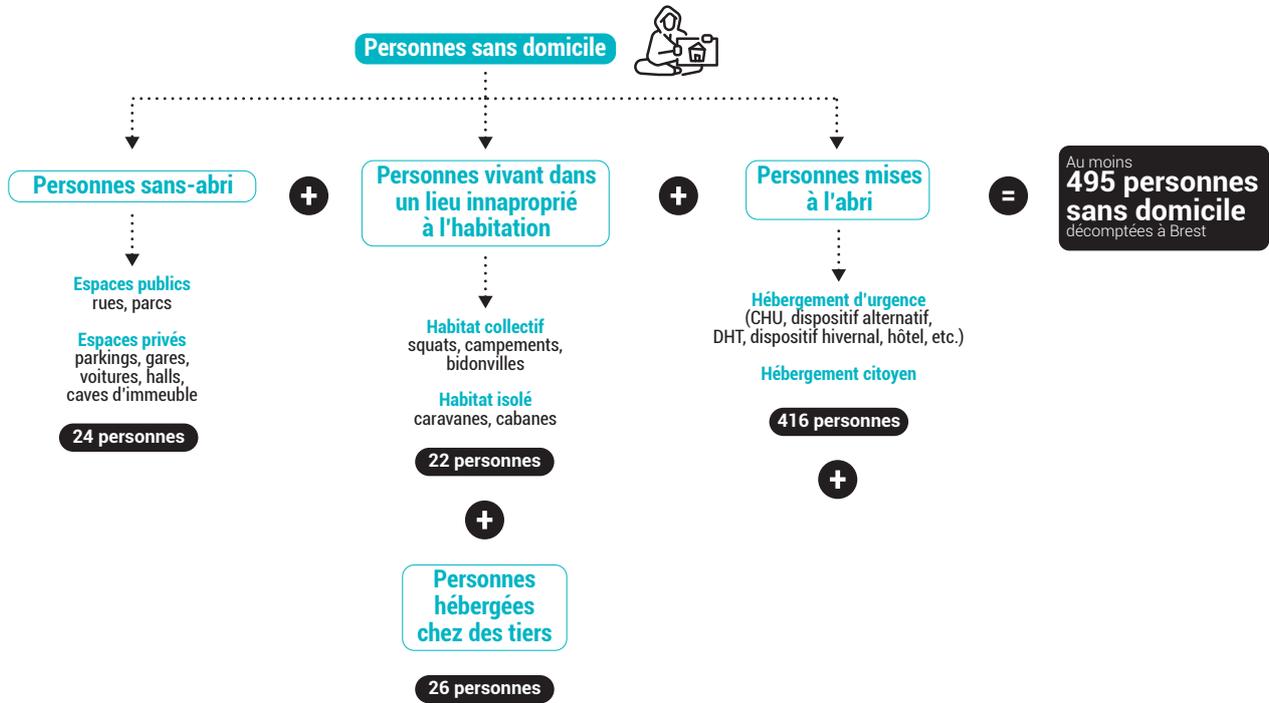
Au soir du 20 janvier 2022, les associations d'hébergement citoyen du territoire métropolitain accueillait 222 personnes distinctes, dont 141 adultes et 81 enfants.

Un peu moins de la moitié des ménages hébergés étaient des hommes seuls (45%), et un quart des couples avec enfants. Parmi les adultes hébergés, la plupart avaient entre 18 et 24 ans (36% des 141 adultes hébergés), et un peu moins d'un tiers entre 25 et 39 ans.

NB : Les associations ayant transmis leurs résultats pour ce décompte sont Solami, Digemer, Le Claj et Les Exclus.

En complément, le Conseil départemental a également transmis des données relatives aux familles mises à l'abri dans le cadre de la protection de l'enfance (femmes ou hommes seuls avec enfant(s) de moins de 3 ans). Le soir du 20 janvier ce sont 29 adultes et 55 enfants qui étaient mis à l'abri dans le cadre de ce dispositif.

Résultats du décompte global



Analyse critique

Des résultats qui ne prétendent pas à l'exhaustivité

État des lieux des biais méthodologiques

- Tout d'abord, le fait de n'avoir couvert qu'une partie du territoire n'a pas permis de décompter les personnes qui auraient éventuellement été présentes dans d'autres secteurs que ceux investigués ce soir-là. En privilégiant certaines zones urbaines, le recensement n'est par définition pas exhaustif. Des moyens humains d'ampleur auraient été nécessaires pour quadriller l'intégralité du territoire communal et pénétrer dans les lieux où les personnes sans abri se réfugient (parkings, halls d'immeuble, etc.)
- Par ailleurs, le choix d'une enquête à instant T induit nécessairement un biais de temporalité. Le fait de choisir une saison (en l'occurrence hivernale ici), un jour (un jeudi soir) et un horaire spécifique (de 20h à 23h) est un parti-pris qui peut contribuer à minorer ou majorer le résultat obtenu. Si le recensement avait été réalisé plus tardivement, par exemple, il n'y aurait peut-être pas eu 28 personnes rencontrées mais seulement 20 par exemple.
- Finalement, rien ne permet d'affirmer que l'ensemble des personnes décomptées

correspond bien à la totalité des sans domicile brestois. Il s'agit bien d'un dénombrement partiel et a minima.

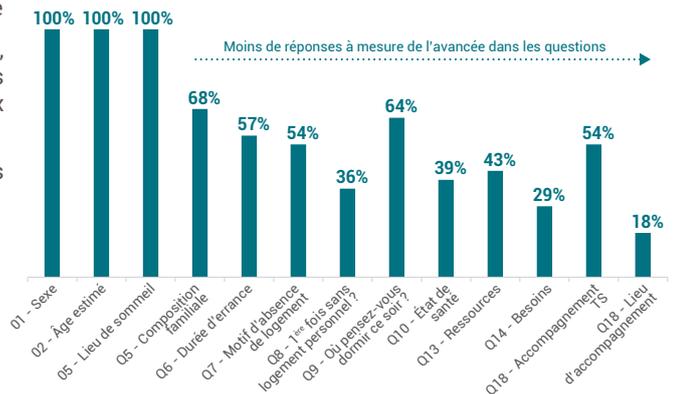
- L'intérêt d'une telle démarche repose donc sur sa reproductibilité (à l'identique) dans le temps, afin de mesurer les potentielles évolutions d'une année à l'autre du résultat du décompte obtenu.

Autre biais important : la faiblesse du taux de remplissage de l'enquête directe qui rend difficile l'exploitation de certaines réponses, liée à la fois à :

- La longueur du questionnaire
- Aux conditions de passation, dans la rue, de nuit, par des bénévoles peu habitués aux modes d'enquête
- Aux refus de certaines personnes

À l'inverse les questionnaires remplis dans le cadre de l'enquête indirecte ont un bien meilleur taux de remplissage : ¾ des questionnaires ont été remplis intégralement.

Taux de réponse à l'enquête directe par questions





Remerciements

Le 20 janvier 2022, la ville de Brest et son CCAS ont organisé la première nuit de la solidarité.

Cette initiative a été possible grâce au concours de nombreux partenaires associatifs qui ont travaillé ensemble dès le mois d'octobre 2021 dans le cadre du comité technique : Le Phare, La Halte accueil, Entraide et amitié, les Lits halte Soins Santé, Mosaik, Le Samu social de la Croix rouge française, Harmonie mutuelle, l'équipe des tournées de rue de la Paroisse Saint Louis, le Secours catholique, Le Centre Accueil Précarité du CHU de Brest, l'association Digemer.

L'enquête directe a été alimentée par des données transmises par le SIAO, les exclus, le Conseil départemental du Finistère, les associations d'hébergement citoyens (CLAJ, Digemer, Solami, ADJIM).

La direction action sociale remercie également les directions de la ville et de la métropole qui ont contribué à ce projet: l'équipe de médiation urbaine de la DPRTU, la proximité, la communication et le SIG pour son aide précieuse dans la réalisation des cartes. Merci également à l'ADEUPa pour son accompagnement.

L'organisation de la nuit n'aurait pas été possible sans la mobilisation des professionnels, services civiques, élus, bénévoles et habitants qui ont sillonné la ville le soir du 20 janvier.

Un merci particulier à l'association Vert le jardin pour sa soupe chaleureuse et réconfortante pour toutes les personnes mobilisées et rencontrées dans la nuit.

Enfin, merci aux personnes rencontrées durant l'enquête directe et indirecte d'avoir bien voulu contribuer à cette démarche.

Pour en savoir +



« Qui dort dehors ? », Julien Damon, 2020



Connaitre les personnes sans domicile est encore plus important que les dénombrer, Le blog de l'Insee



Sans-abrisme & Politiques Publiques : Millénaire 3, Politiques Publiques

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE NUIT DE LA SOLIDARITÉ BRESTOISE

Direction de la publication
Yves Cléach

Réalisation
Jeanne Abernot

Maquette et mise en page
Timothée Douy

Photographies
Julien Creff - Brest métropole

**Sources graphiques
(sauf mention contraire)**
Nuit de la solidarité - Traitement Adeupa

Contact
contact@adeupa-brest.fr

Dépôt légal
4^e trimestre 2022

Référence
22-291



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE

18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST

Tél. 02 98 33 51 71



Adeupa Géodata

www.adeupa-brest.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE